



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E102419

VALABLE JUSQU'AU

31/03/2027

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2025

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2000B00130

Siret : 429 849 334 00058

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3518290

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010377081204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010377081204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : EURO HABITAT

6 ALLEE EMILIE DU CHATELET
ZONE ACT'IFS 3
BATIMENT A1
14123 IFS

Téléphone : 02 31 35 25 50

Fax :

Portable : 06 60 76 80 82

Responsabilité légale :

PAYNEL BENOIT GÉRANT

Site Internet : www.eurohabitat14.com/

E-mail : accueil@eurohabitat-fenetres.fr

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 988 311

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		12/02/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	9	01/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	9	16/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		09/02/2023
Nombre total de qualifications : 4			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102419

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2027

ÉDITÉ LE

24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/02/2025
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2000B00130

Siret : 429 849 334 00058

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3518290

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010377081204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010377081204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : EURO HABITAT

6 ALLEE EMILIE DU CHATELET
ZONE ACT'IFS 3
BATIMENT A1
14123 IFS

Téléphone : 02 31 35 25 50

Fax :

Portable : 06 60 76 80 82

Site Internet : www.eurohabitat14.com/

E-mail : accueil@eurohabitat-fenetres.fr

Responsabilité légale :
PAYNEL BENOIT GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.